

La déduction « Fonctionnaire d'État » :

TOTAL:

Bulletin d'adhésion BABY 2025 – 2026 Club ASPTT Escalade Digne-les-Bains

€

€

€

□ ANCV :

TOTAL:

☐ Autre, préciser :

	☐ Créatio	on 🗆	Renouvellement				
ÉTAT CIVIL DE LA PERSONNE INSCRITE							
☐ Fille ☐ Garçon			DE NAISSANCE : DE NAISSANCE :				
NOM : TÉL. MOBILE :							
PRÉNOM :	TÉL. MODILE : TÉL. DOMICILE : TÉL. TRAVAIL :						
ADRESSE :		E-MA	и.				
CODE POSTAL : VILLE :		L-IVIA	ic.				
FORMULE D'ADHÉSION							
LES FORMULES LOISIR (hors COMPÉTITION)							
L'adhésion comprend une part licence	e ASPTT et un part	Club. Le détail est dis	ponible à la demande auprès du Club				
Section	Base		Créneaux	Licence			
□ Jeune 3/4 ans	Bloc □ 219€		Mer. 10h-11h OU Sam. 10h-11h	FASPTT			
□ Jeune 5/6 ans	Bloc □ 219€		Mer. 11h-12h OU Sam. 11h-12h	FASPTT			
POUR LES FONCTIONNAIRES D'ÉTAT (hors Hospitalière)							
☐ Fonctionnaire d'État bénéficiant du SRIAS (conjoint, enfants) : Le montant de la participation du SRIAS vous sera remboursé à compter du 1er Novembre 2025 (date de clôture des demandes) Joindre impérativement une fiche de paie lors de l'inscription							
SYNTHÈSE DE L'ADHÉSION ET MODALITÉS DE PAIEMENT							
Synthèse de l'adhés	ion – Veuillez	reporter	Modalités de pa	aiement			
				Montant			
Le coût total « Form	nule » ·		☐ Chèque :	€			
Le cout total « l'Olli	uic ".		☐ Coupon Sport :	€			

€

€

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

<u>AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs) :</u>

Je, soussigné(e) Mme ou M. Représentant légal de

Certifie lui donner l'autorisation de :

- se licencier à la FSAPTT et à la FFME et d'adhérer à l'ASPTT pour toutes les activités
- prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.

J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence. La personne à contacter en cas d'accident est : Numéros de téléphone :

CERTIFICAT MÉDICAL

Pour les mineurs

Le certificat médical, pour les mineurs, est remplacé par un questionnaire de santé jeune à remplir.

- Répondre NON à toutes les questions : un responsable légal atteste que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative et le jeune n'a pas besoin de produire un certificat médical pour prendre sa licence.
- Répondre OUI à au moins l'une des questions : le jeune est tenu à un examen médical et doit produire un certificat de noncontre-indication à la pratique sportive pour prendre sa licence, veiller à ce que le médecin ajoute la mention « y compris en compétition » pour pouvoir participer aux compétitions.

INFORMATIQUE, LIBERTÉS ET CESSION DU DROIT A L'IMAGE

La loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les
informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès
du Secrétaire Général de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le
licencié de s'opposer à leurs divulgations.

licer	ncié de s'opposer à leurs divulgations.
	Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux
mar	nifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site Internet par
des	moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation.
	Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT.
	Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de la FSASPTT.

ASSURANCE

Je soussigné(e)

reconnais avoir pris connaissance :

- de la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT (notice disponible sur les sites Internet des fédérations) : www.asptt.com.
- des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)

Il est rappelé qu'en cas de refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT ne prendra pas en charge les risques refusés, et par conséquent refusera le dossier de sinistre.

DÉCLARATION

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à re	specter la
réglementation des Fédérations.	

Α	le	/	/	Signature obligatoire (du demandeur ou du représentant légal